



**DISCOURS DE MONSIEUR LE PREMIER VICE-GOUVERNEUR  
DE LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE  
A L'OCCASION DU LANCEMENT DES ACTIVITES DE LA SEMAINE PORTE  
OUVERTE DE LA BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DE GUINÉE**

**Conakry, le 23 octobre 2023**

- **Monsieur le Ministre, Secrétaire Général à la Présidence de la République,**
- **Monsieur le Ministre, Chef de Cabinet à la Présidence de la République,**
- **Monsieur le Ministre du Budget,**
- **Monsieur le Premier Ministre Kabinè KOMARA,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la BNIG,**
- **Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques,**
- **Monsieur le Directeur Général de la BNIG**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la FESABAG,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités, en vos rangs et qualités,**

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi de prendre la parole, ce matin, à l'occasion de cette cérémonie de lancement de la semaine porte ouverte de la BNIG.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de Dr Karamo KABA, Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée et en mon nom propre, de profiter de cette occasion pour exprimer à son Excellence **Colonel Mamadi DOUMBPOUYA, Président du CNRD, Chef de l'État, Président de la République de Guinée**, à son Gouvernement et au Peuple de Guinée, ma sincère gratitude pour la confiance et le soutien qu'ils ne cessent d'apporter à la Banque Centrale dans l'accomplissement de ses missions.

Je voudrais également vous adresser mes remerciements les plus sincères pour avoir bien voulu rehausser de votre présence cette cérémonie et témoigner ainsi votre attachement au secteur bancaire guinéen.

Mes vifs remerciements vont également aux Dirigeants et Administrateurs de la BNIG, pour cette initiative réussie. Je souhaite que vous preniez la mesure des différentes orientations qui seront données, pour promouvoir les résultats et le rayonnement de la BNIG, tant à Conakry qu'à l'intérieur du Pays.

**Monsieur le Premier Ministre,**

**Honorables invités**

**Mesdames et Messieurs**

Permettez-moi de rappeler que la BNIG a été agréée par Décision du Comité des agréments N°D/2018/035/CAM du 03 Octobre 2018, conformément aux dispositions de la Loi L/2013/060/CNT portant Réglementation Bancaire en République de Guinée, avant d'être agréés par la suite comme Institutions Financières Spécialisées. Cet agrément fait suite au Décret de création de cette Institution par Monsieur le Président de la République.

Cette institution financière spécialisée n'ayant pas pour vocation de collecter des dépôts à CT, un décret portant son statut particulier a été signé le 31 janvier 2021, aux termes de

quel Décret, les ressources de cette institution doivent provenir notamment des souscriptions des bons d'investissement par les banques et Assurances et des subventions de l'État.

Cette nouvelle Institution, qui a ainsi enrichi le paysage bancaire guinéen, s'est engagée à contribuer significativement à l'amélioration de l'accès aux services financiers pour les populations guinéennes bancarisées, sous-bancarisées et non bancarisées.

Son objectif visé est la promotion et l'accompagnement des entrepreneurs guinéens, jeunes et femmes, notamment dans leurs différentes activités, conformément à la politique et à la vision du Gouvernement.

Telle est l'ambition de cette banque dont la création devenait nécessaire pour assurer le financement des investissements dictés par le projet de société du Président de la République.

C'est dire donc que la BNIG SA est une Banque d'investissement qui répond au souci du Gouvernement de doter la Guinée d'un instrument de promotion de l'entrepreneuriat et de mise en application de sa politique dans les domaines économique et social.

Elle est appelée à prendre des participations et à financer les entreprises qu'elle organise.

C'est en réponse à tous ces défis que son Excellence Président, Mon Colonel Mamady DOUMBOUYA a bien voulu refondre la structure de gouvernance de cette Banque et s'engager à l'accompagner pour son brio sur l'échelle nationale. Ainsi, les membres du Conseil d'Administration et Direction Générale ont été nommés par Décret à cet effet.

Comme pour s'inscrire dans cette dynamique, le Comité des Agréments, composés de la Banque Centrale, de représentants de l'État et d'un Indépendant, a également donné sa confiance à ses membres.

Je voudrais particulièrement interpeller ici la Gouvernance de la BNIG à plus d'implication, de sérieux et de transparence pour l'atteinte des objectifs assignés à cette Institution. Soyez rassurés que la BCRG ne manquera aucun effort pour assurer et assumer sa mission statutaire de réglementation et de surveillance des activités de cette Institution, conformément aux dispositions de la Loi portant réglementation bancaire.

**Chers invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Les problématiques relatives à la création, à la croissance, au financement et à l'activité des petites et moyennes entreprises (PME) sont d'un intérêt crucial et de plus en plus grandissant à l'échelle internationale. L'importance accordée à ces structures provient aussi du fait que les PME contribuent de manière substantielle au développement de l'emploi, à la création des richesses et par conséquent à la stabilité et au bien-être social.

Selon le lexique (Dalloz, 7<sup>ème</sup> édition, 2002), on peut assimiler le financement comme étant « la méthode nécessaire à toute acquisition d'actif, car il en permet le paiement... ». D'une manière générale, le financement est la mise à la disposition de capitaux au profit de l'entreprise pour la couverture de ses besoins financiers.

A cet égard, je voudrais aussi vous rappeler que dans ces prérogatives, la BNIG bénéficie de bons d'investissement souscrits sous réserves :

- qu'ils soient souscrits par les Banques et Établissements financiers à hauteur de 5% de leurs ressources collectées ;
- qu'ils soient souscrits par les Compagnies d'assurance à hauteur de 5% de leurs ressources stables ;
- que les Sociétés d'État disposant des comptes créditeurs transforment une partie de ces dépôts en bons d'investissement ;
- que la diaspora guinéenne puisse souscrire, avec une majoration de la rémunération de 0,5 point.

Ces modes de mobilisations de ressources sont en effet indispensables pour aider les PME à promouvoir leurs activités, à développer de nouveaux produits et à investir dans de nouveaux sites de production.

Ceci contribuera à réduire le coût de financement des investissements qui reste un obstacle à la croissance des PME.

C'est donc un projet ambitieux. Car, comme vous le savez, la problématique de financement de l'investissement constitue un goulot d'étranglement et aussi un sujet de préoccupation pour nos différents États. C'est pourquoi, assurer le financement de l'investissement est un catalyseur de la croissance économique et un puissant vecteur de développement, en ce sens qu'elle facilite la participation des couches sociales les plus défavorisées à la création de richesse dans nos pays.

Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit placée au centre de toutes les politiques de développement visant à accélérer la croissance, à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités sociales.

C'est donc l'occasion d'inviter les acteurs du paysage financier à faire des offres adaptées aux besoins locaux des PME. En outre, il faut également outiller, former et sensibiliser les PME, en vue de s'adapter aux procédures des Banques.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**